

AVIS PUBLIC



**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,
secrétaire par intérim du conseil d'arrondissement
d'Anjou :**

Le règlement numéro RCA 28, décrétant un emprunt au montant de 2 526 000 \$ pour la réalisation de travaux de réfection routière, d'éclairage et de signalisation routière, adopté par le conseil d'arrondissement au cours de la séance du 6 février 2007, a maintenant été approuvé par la ministre des Affaires municipales et des Régions en date du 19 mars 2007, et tout intéressé peut en prendre communication au bureau de la soussignée, au numéro 7701 du boulevard Louis-H.-La Fontaine, dans l'arrondissement d'Anjou.

Anjou, le 28 mars 2007

Marie-Thérèse Stephen
Secrétaire d'arrondissement par intérim